

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 NOVEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 34
Pouvoirs : 3
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 17 novembre 2015

Le 23 novembre 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Marc PECHOUX), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Anny SANLAVILLE (Pouvoir Vincent LAUTIER), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Christian BAISE

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : SUBVENTIONS FISAC AUX COMMUNES DANS LE CADRE DE L'ORC
DOMBES SAONE VALLEE**

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge du Développement économique, rappelle que dans le cadre de l'ORC (3^{ème} tranche) accordée en juillet 2011, 6 communes ont présenté un projet d'aménagement de centre-ville au financement du FISAC.

La décision d'attribution de subvention par le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a été notifiée fin 2014.

A ce jour, 5 communes ont réalisé leurs travaux et transmis les justificatifs à la CCDSV, pour le montant total de 31 917.12 €, validé par la DIRECCTE. Ces subventions ont été versées par l'Etat à la CCDSV le 3 novembre 2015.

Conformément à la convention signée avec l'Etat le 23 octobre 2014, la CCDSV, maître d'ouvrage de l'opération rurale collective Dombes Saône Vallée, doit procéder au règlement de ces subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Attribue** les subventions FISAC notifiées et validées par l'Etat aux communes selon le tableau ci-dessous :

Commune	Montant subventionnable retenu	Subvention validée par la DIRECCTE	Taux de subventions
BEAUREGARD	81 469 €	6 110 €	7,5 %
FAREINS	159 980 €	15 998 €	10 %
RANCE	36 740 €	1 837 €	5 %
SAINT DIDIER DE FORMANS	14 567,34 €	2 185,10 €	15 %
TREVOUX	116 829,78 €	5 841,02 €	5 %
Total		31 971,12 €	

- ✓ **Mandate** le président pour verser ces subventions aux communes concernées.
- ✓ **Dit** que les crédits nécessaires à ces versements seront pris sur le compte 20421 opération 91 du budget principal 2015.

A Trévoux, le 23 novembre 2015

**Le Président,
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20151123-2015C127-DE
Affichage le :

- 1 DEC. 2015

- 1 DEC. 2015

